

► **innovation** ► Florie Doublet - fdoublet@7apoitiers.fr

# Des plantes sur les toits



Plusieurs bâtiments de la Vienne sont équipés de toitures végétalisées de ce genre.

## ASSOCIATION

### L'Institut de la Chimie verte se prépare

La Région Poitou-Charentes souhaite créer une association ayant pour mission de « préparer et piloter la création de l'Institut de la Chimie verte ».

Cette association aura par ailleurs pour objectif de mettre en place la « Vallée de la Chimie Verte », une zone industrielle entièrement dédiée. Cette structure sera constituée de différentes institutions, telles que la Région Poitou-Charentes, le Pôle des Eco-Industries, la SEM Valagro Carbone Renouvelable, le CNRS, les universités de Poitiers et La Rochelle... Des partenaires industriels seront également membres.

Un budget de 140 000€ pour l'année 2014 sera alloué au démarrage de l'Institut.

## EXPOSITION

### A la découverte de la panthère des neiges

L'association poitevine Panthéraction organise des expéditions pour étudier la panthère des neiges, animal mythique de l'Himalaya, dans son milieu naturel. Jusqu'au 5 février, l'Espace Mendès-France propose une exposition de photos vous plongeant au cœur de l'un de ces voyages scientifiques. Le film « Za Panthera, carent d'expé » sera également projeté le 26 janvier, à 16h, et des ateliers seront menés par des bénévoles de l'association.

**Plusieurs bâtiments administratifs de la Vienne sont désormais recouverts de toitures végétalisées. Au-delà de l'esthétisme, la solution recèle des vertus écologiques. Sur ce marché très porteur, une entreprise rochelaise s'apprête même à lancer un nouveau produit baptisé « Melting Pot ».**

**A** votre avis, quel est le point commun entre la Maison de la Région, la Fédération de la pêche, la pôle administratif de l'université et le centre de

loisirs et d'accueil « enfance-jeunesse » de Saint-Eloi ? Vous séchez ?... Eh bien, sachez que ces quatre bâtiments ont choisi de recouvrir leur toiture de végétation. Une solution esthétique, surtout vue du ciel, mais résolument écologique. Brice Rodriguez ne dira pas le contraire. Le co-dirigeant de « L'Atelier du végétal », établi à Périgny, en Charente-Maritime, est à l'origine du procédé. « Ses avantages sont multiples, assure le chef d'entreprise. Tout d'abord, il permet une meilleure étanchéité et retient de grosses quantités d'eau pluviale. En milieu urbain, où la qualité de l'air est médiocre, le végétal permet de stocker le carbone et

de rejeter de l'oxygène. La pollution s'en trouve donc réduite. Enfin, l'effet d'« îlot thermique », particulièrement observé dans les villes, est maîtrisé, car les plantes transforment la chaleur en vapeur d'eau. »

L'intérêt environnemental paraît donc indéniable. Pour pousser la logique écologique jusqu'à son paroxysme, « L'Atelier du végétal » vient de sortir un tout nouveau produit. La composition de « Melting Pot » est issue à 100% du recyclage de déchets. « Il s'agit d'une innovation unique en France », assure Brice Rodriguez. Le tapis pré-végétalisé est fabriqué à partir de toiles de jute, qui servaient jusque-là de

sacs de café. Le substrat est, lui, composé de rebuts, tels que des coquilles de moules, des fibres de bois ou des briques concassées. « Ces matériaux viennent d'entreprises locales, nous favorisons les circuits courts », explique le gérant.

Le CRIIT Horticole de Rochefort, qui encourage les projets horticoles, a validé le produit et atteste qu'il est « conforme aux règles pour la conception et la réalisation de toitures végétalisées ». Dans quelques semaines, « Melting Pot » sera proposé aux professionnels du bâtiment. Levez le nez ! Bientôt, des graminées garniront les toits de nos institutions...

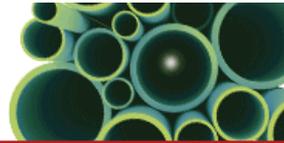
francebleu.fr

France Bleu, la radio de votre quotidien  
Info, météo, service, musique...

87.6 Poitiers / 106.4 Vienne

france  
bleu  
poitou





Accès à votre espace abonné

e-mail  mot de passe  OK

Mot de passe oublié? - Première visite?

Recherchez dans nos archives  OK

Recherche avancée

Un site environnement-online.com

Le N°1 des professionnels



ACTUALITÉS

Écologie industrielle

Échange sacs à café contre toitures végétalisées

Version imprimable



21 mai 2013

Dans la zone industrielle de Périgny, la plus grande de Charente-Maritime, une quarantaine d'entreprises s'essaie à l'écologie industrielle dans le cadre du projet Biotop.

« Nous lançons ce mois-ci une synergie entre Les cafés Merling et l'Atelier du végétal qui récupère les sacs à café du torréfacteur pour en faire de la toile horticole pour toitures végétalisées. Les sacs sont auparavant cousus deux par deux dans un Esat (Établissements et services d'aide par le travail) de la zone », illustre Alexandre Petrozzi, animateur du réseau ouvert depuis janvier à toutes les entreprises de l'agglomération rochelaise.

Trois mille sacs seront ainsi transformés évitant des coûts de collecte et de traitement au torréfacteur et l'importation de toile depuis les Pays-Bas ou la Belgique à l'Atelier du végétal qui réutilise parallèlement le marc de café comme substrat. D'autres synergies de substitution ou de mutualisation sont menées sur la zone, comme la réutilisation d'un millier de « big-bags » usagés, la collecte de 260 kg de PVC recyclés en tubes neufs par Périplast ou des collectes mutualisées de textiles, de consommables ou de déchets informatiques.

Pour en savoir plus :

- Le site du réseau Biotop

FT

Crédits de l'illustration : DR

Les dernières actualités



Biodiversité

Un nouvel observatoire pour le littoral

22/05/2013



Biodiversité

Les premiers atlas communaux récompensés

17/05/2013



Littoral

Le Pavillon Bleu flotte sur 92 ports de plaisance

15/05/2013



Rénovation énergétique

Feebat officiellement relancé

15/05/2013



Risques technologiques

PPRT : une circulaire pour relancer le processus

15/05/2013

Voir toutes les actualités

VOTRE E-NEWS

Inscrivez-vous à la newsletter :

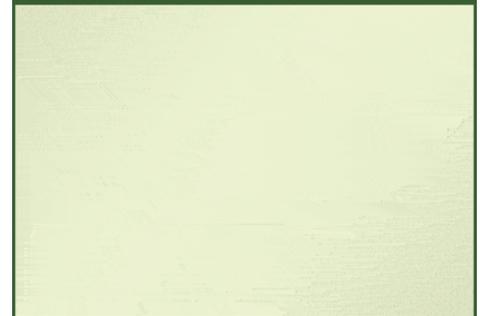
Votre e-mail  OK

RECHERCHER DANS NOS ARCHIVES

Recherchez dans nos archives  OK

Recherche avancée

VIENT DE PARAÎTRE



Découvrez

France GreenTech MAGAZINE

France GreenTech MAGAZINE

French industry for the environment

Numéro export 2013

feuilleter en ligne

une publication Environnement Magazine



## De la pierre au végétal



Jacky Bernaudeau



Dès sa mise en place, les Tailleurs de Pierre Rochelais et l'Atelier du Végétal ont rejoint le dispositif Biotop, le réseau de partenariat et de mutualisation mis en place par le Club d'entreprises de Périgny. Dans leur travail d'amélioration et de qualité de l'habitat, les deux artisans privilégient le respect de l'environnement.

Entre technique et esthétique, **Jacky Bernaudeau**, créateur des **Tailleurs de Pierre Rochelais**, et **Brice Rodriguez**, fondateur de l'**Atelier du Végétal**, exercent leur activité avec une conscience citoyenne aiguisée.

Héritier de traditions ancestrales, **Jacky Bernaudeau** perpétue le savoir-faire du tailleur de pierre, esthète amoureux des pierres et de la belle architecture. Compagnon lui-même, il a effectué son Tour de France avant de s'installer dans la zone industrielle de Périgny. Cette année, son entreprise fête ses 10 ans. Spécialistes de la rénovation immobilière, ses compagnons et lui interviennent aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la maison : création de cheminées, de tables de salon, de fontaines, d'allées, de bancs, de sols dallés pour les pièces intérieures comme pour la terrasse ou l'aménagement de la piscine, etc. Ce programme sur mesure est réalisé en pierres calcaires locales, en marbre ou granit. Profitant et exploitant les richesses de la terre, le tailleur de pierre s'inscrit naturellement dans une démarche de valorisation des déchets qu'il produit. **UNIMA** (Union des Marais de la Charente-Maritime, organisme gestionnaire des zones humides et cours d'eau) dont les locaux sont également situés dans la zone industrielle de Périgny, récupère ces déchets de pierre qui sont réutilisés pour

le remblai des marais de la région. On ne peut imaginer circuit plus court !

Côté végétal, le jardinier tutoie le ciel. L'**Atelier du Végétal** créé par **Brice Rodriguez** est spécialisé en toitures végétalisées. Installée depuis 2007 dans la zone industrielle de Périgny, l'activité s'inscrit dans un projet global d'éco-construction et permet de créer des espaces verts supplémentaires sur les toitures en terrasse. Le fondateur s'est aujourd'hui adjoint les compétences d'un tout jeune diplômé, **Adrien Jamin**, formé à l'IUT de La Rochelle. La gestion du végétal dans l'espace urbain et l'amélioration de l'habitat sont d'une actualité urgente soulignent les deux hommes. Applicable depuis 2011 pour la majorité des nouvelles constructions, la réglementation thermique 2012 concerne toutes les maisons neuves depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Pour leur part, les végétaux utilisés sur les toitures offrent une étanchéité durable et un confort thermique certain : en été, ils permettent de faire baisser de 5°C la température des pièces. Leur capacité d'absorption de pollution est un atout supplémentaire. Ces défenseurs de l'environnement

ne pouvaient qu'adhérer à une des démarches proposées par **Biotop**. Depuis quelques mois, ils utilisent des sacs de jute, récupérés chez leur voisin, les **Cafés Merling**, comme support de culture. Au vu des racines prises

dans les mailles, le test semble concluant et ces tapis pré-végétalisés devraient être déposés dès ce printemps sur quelques toits du Poitou-Charentes. Un autre exemple de circuit court en recyclage qui fait du bien à la nature.



Adrien Jamin et Brice Rodriguez

**Les végétaux utilisés sur les toitures offrent une étanchéité durable et un confort thermique certain : en été, ils permettent de faire baisser de 5°C la température des pièces**

## La ville, une entreprise engagée dans la formation de ses agents



Corentin Daverat et son tuteur, Jean-Marc Touraille

Avec près de 150 salariés, la ville de Périgny se gère comme une entreprise. Elle est aussi une des rares mairies à s'engager dans l'apprentissage, véritable tremplin vers l'emploi, dans lequel elle joue pleinement son rôle de transmission des savoirs. Cet investissement de temps est aussi humain. Aux services techniques, Périgny accueille pour la première fois et pour deux ans, un jeune apprenti. Sous la responsabilité d'un tuteur, il appréhende les différentes facettes d'un métier au sein d'une collectivité territoriale. Réactivité et polyvalence appréciées.

**Corentin Daverat** a 18 ans. Inscrit au CFA (Centre de Formation des Apprentis) depuis la rentrée de septembre 2012, il prépare

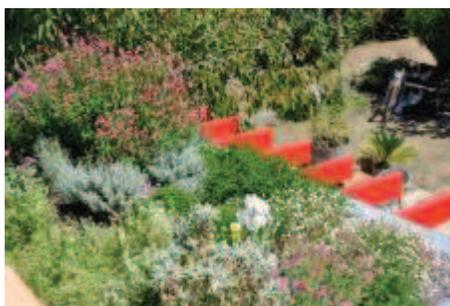
un CAP MBC (Maintenance Bâtiments Collectivités). Une semaine de cours ; deux en entreprise. C'est dans l'équipe de **Gilles Bolet**, responsable des services techniques qu'il fait ses classes. Son tuteur, **Jean-Marc Touraille**, porte un regard bienveillant sur sa jeune recrue qui intervient pour l'heure sur différents postes, de l'électricité à la peinture en passant par la plomberie. « *Il veut apprendre, il est motivé et sérieux quelle que soit la tâche à accomplir. Je passe beaucoup de temps à le former et à l'accompagner. Vu sa polyvalence, on espère l'intégrer dans l'équipe à l'issue de son apprentissage* ». Corentin acquiesce. Le travail et l'ambiance avec l'équipe lui semblent de bon augure pour son avenir professionnel.



## Le Lien Horticole / Nouveautés

### Une toiture végétalisée 100 % recyclée : MELTING POT

Publié le lundi 17 mars 2014 - 10h18



**Le club des entreprises de Périgny, près de La Rochelle, lance Melting pot, une toiture végétalisée issue totalement de produits recyclés.**

Une première en France. Le substrat qui nourrit les plantes est composé de coquilles de moules, de marc de café, de fibre de bois et de briques concassées.

Le tapis qui contient les plantes est fabriqué à partir de sacs de toile de jute recyclés. Cette innovation a été développée dans le cadre du réseau d'entreprises d'écologie industrielle Biotop, en partenariat avec Ovive, spécialiste du recyclage des coquillages, et le Critt horticole de Rochefort.

Melting pot se pose sur tous les supports qui répondent au document technique unifié de la série 43 (maçonnerie, béton cellulaire, tôles d'acier nervurées, bois massif ou panneaux bois).

*L'Atelier du végétal, Périgny (17).*

P.F.

Vous avez trouvé cet article à l'adresse suivante :

**<http://www.lienhorticole.fr/nouveautes/une-toiture-vegetalisee-100-recyclee-melting-pot-85682.html>**

Copyright Lienhorticole.fr

**J'imprime**



## L'industrie nautique sur une vague bleue

L'idée vient de la Chambre Régionale des Métiers de Bretagne. Pour distinguer les entrepreneurs du nautisme qui respectent la réglementation sur les déchets polluants— solvants, peintures, résine etc., la Chambre a créé la marque Vague Bleue. La Communauté d'Agglomération de La Rochelle a repris cette initiative. Les entreprises qui passent par des sociétés spécialisées dans l'élimination des déchets dangereux sont subventionnées par l'Agence de l'Eau à hauteur de 50% du montant de cette collecte. Pour faciliter la démarche, la CdA et le Port de plaisance ont fait appel à un prestataire qui a installé une benne verte aux Minimes, réservée aux déchets dangereux des entreprises. Celles qui jouent le jeu (qu'elles utilisent la benne verte ou choisissent une collecte en porte-à-porte) sont alors détentrices de la marque « Vague Bleue » et peuvent ainsi communiquer sur leurs bonnes pratiques. Mais attention ! La marque n'est attribuée que pour un an et sur justificatif. Les chambres consulaires sont partenaires de Vague Bleue, ainsi que l'association des Professionnels du Nautisme ROchelais (PNRO) qui organise par ailleurs la collecte des déchets pyrotechniques, les feux de détresse périmés des bateaux.

En savoir plus : 05 46 68 42 55 (CdA) et 05 46 44 11 94 (Port de Plaisance).

## Biotop : les déchets des uns font le bonheur des autres

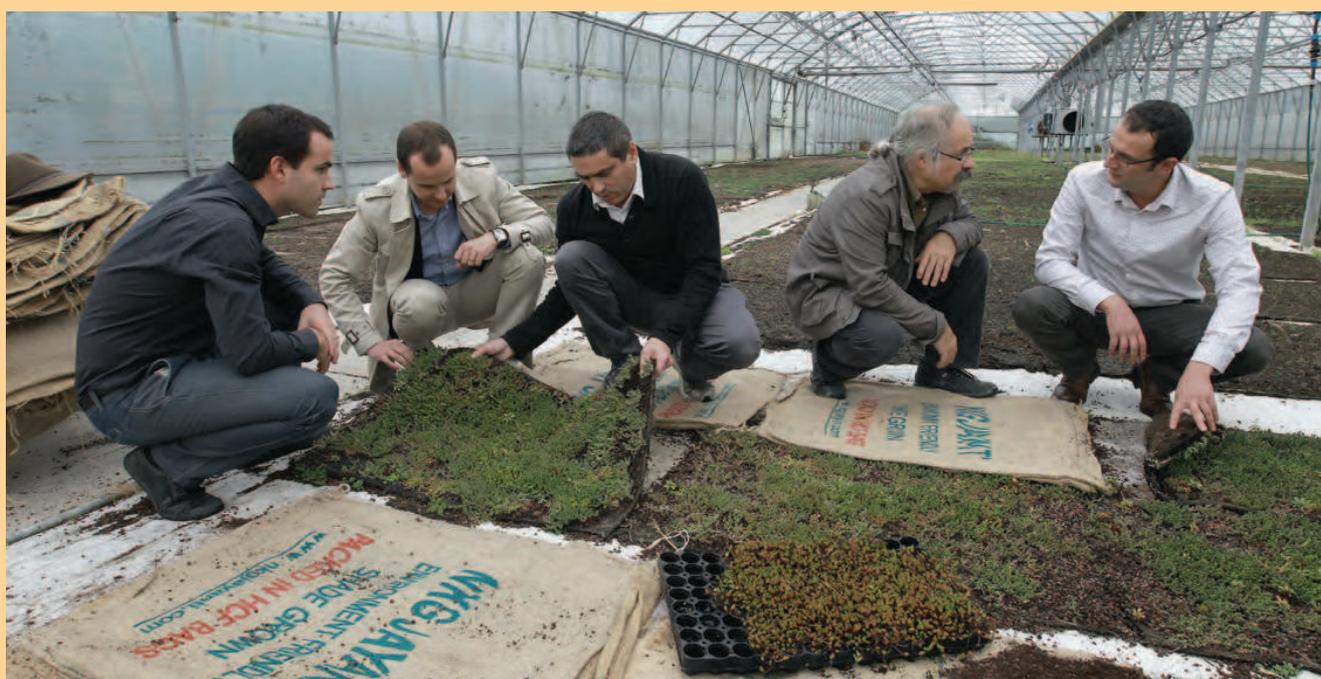
L'éco-réseau des entreprises de la zone industrielle de Périgny est désormais étendu à toutes celles de l'agglomération. Ensemble, elles travaillent à réduire leur impact environnemental.

L'entreprise durable ne se limite pas au traitement des déchets. Il y va aussi des questions d'énergie, d'eau, d'écoconception, de responsabilité sociale, etc. Biotop s'intéresse à tous ces aspects mais concentrons-nous ici sur les déchets. L'éco-réseau a mis en lumière la façon dont les rebus de l'un peuvent devenir matière première du voisin. Quelques exemples : les chutes minérales des Tailleurs de Pierre Rochelais sont parfaites pour les remblais dont a besoin l'Union des Marais, l'Unima, pour renforcer les berges. Les déchets en PVC des entreprises sont récupérés par Périplast qui les recycle en nouveaux tubes. Le

torréfacteur Merling se débarrasse de ses sacs de jute auprès de l'Atelier du Végétal qui trouve là une toile horticole adéquate à ses toitures végétalisées. La même société Atelier du Végétal travaille aussi avec Ovive, société transformant des coquilles d'huitres en produits pour les jardins et fonds d'aquarium. Les déchets d'Ovive se révèlent un excellent substrat pour les toitures végétalisées. Quant à la société Léa Nature, elle élimine ses « big bag », grands sacs de transport de denrées, en les donnant à Ovive qui s'en sert pour le ramassage des coquilles d'huitres. « *Les flux de nos zones industrielles permettraient*

*de valoriser encore bien des matières »* estime Alexandre Derive, Président de Biotop. Parmi les actions récentes, on note le recyclage des textiles usés de la blanchisserie de l'hôpital, qui se trouve sur la ZI de Périgny, par un ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) qui les transforme en chiffons d'essuyage. Une autre vocation de l'éco-réseau est de mutualiser la collecte des déchets d'entreprise, permettant d'en réduire le coût. Biotop organise ainsi depuis 2011 le ramassage des D3E (ordinateurs, téléphonie, appareils électriques...) des piles, lampes, cartouches d'impression, palettes de bois, etc.

En savoir plus : [www.biotop17.com](http://www.biotop17.com)





## Ecologie industrielle

L'écologie, **Jean-Luc Saunier** est tombé dedans tout enfant. Installé dans la zone industrielle de Périgny depuis 25 ans, il développe notamment au sein de sa société **Ovive** le recyclage de matériaux des déchets de l'ostréiculture qui a fait le succès de l'entreprise auprès des volaillers et de l'industrie pharmaceutique. Après les huîtres, les coquilles de moules sont l'objet de toutes ses attentions. De son premier métier, géologue, et des applications du second dans le domaine des aménagements paysagers, il a conservé une réflexion aigüe sur le problème du manque d'eau. Sa rencontre avec **Brice Rodriguez**, créateur de l'**Atelier du végétal** et spécialiste des toitures végétalisées, le conduit naturellement à revoir l'emploi des matériaux naturels recyclés. Coquilles de moules, marc de café, fibres de bois et briques concassées (déjà utilisées en paillage) forment la base de ce nouveau support de culture destinée au recouvrement

## Un substrat 100% recyclé

Sous l'égide de **Biotop**, l'éco-réseau du **Club d'entreprises de Périgny**, les chefs d'entreprises d'**Ovive** et de l'**Atelier du végétal** ont mis au point un substrat issu à 100% de matériaux recyclés, innovation unique en France. Il est actuellement développé par le **CRITT\* Horticole de Rochefort**.

de toits. Ce substrat inédit et léger offre une bonne rétention en eau, une aération certaine et une capacité de drainage élevée. Dans les serres horticoles de Rochefort, les premières pousses pointent entre les coquilles... « C'est un partenariat local, issu de la démarche d'écologie industrielle **Biotop**... Un convaincu comme moi du développement durable ne pouvait que tenter l'essai » poursuit Jean-Luc Saunier. « En plus, impossible de résister à l'enthousiasme de **Brice (Rodriguez/ Atelier du Végétal)** et d'**Alexandre (Pétrozzi/Biotop)** ! ». Un ESAT rochelais qui emploie des personnes en situation de handicap assemble le produit en tapis pré-végétalisé qui prend alors le nom de... melting pot.



\* Les CRITT, Centres régionaux d'innovation et transfert de technologie, sont des structures publiques de recherche et de développement spécialisées par secteur d'activité.

## Club d'entreprises

### Tenue de soirée

Le 29 novembre, le CMA était sur son 31, nappes blanches sur les tables, piano sur la scène et lumière tamisée, pour le Dîner de Gala de l'**UCER** (Union des Clubs d'Entreprises Rochelais). Tous les clubs d'entreprises de la Rochelle, de l'agglomération et de la plaine d'Aunis étaient mobilisés pour cette soirée caritative. Les bénéfices réalisés étaient destinés à héberger dans un hôtel partenaire, **Altea Cabestan**, les salariés en difficulté et sans domicile. Les quelque



150 chefs d'entreprises participants et les représentants des clubs ont été accueillis par **Guy Denier**, maire de Périgny, qui, en son nom et celui de **Maxime Bono** qu'il représentait ce soir-là, a salué les actions et la mission sociale souvent méconnue des clubs d'entreprises. Les convives ont ensuite applaudi le concert jazzy de



**Yaroslava Shevluga** et admiré quelques œuvres encore exposées du 1<sup>er</sup> Week-end des Créateurs (voir page 4).

# PME & REGIONS

en  
direct

## ND-des-Landes : un recours rejeté

**PAYS DE LOIRE** — Le Conseil d'Etat a rejeté la semaine dernière un recours important contre le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, en Loire-Atlantique. Ses opposants contestaient sa déclaration d'utilité publique prononcée en février 2008. L'un des recours qui empêche l'expulsion des occupants du site.



Damien Meyer/AFAP

## Duralex : la justice lui donne un mois

**CENTRE** — A Orléans, le juge des référés a condamné vendredi la verrerie Duralex à effectuer dans un délai d'un mois des travaux de remise aux normes de l'usine, pour raisons de sécurité. Mais il n'a pas ordonné la mise hors service des installations qui aurait pu entraîner une fermeture immédiate et définitive de l'entreprise. Le site de La Cha-

pelle-Saint-Mesmin (Loiret), qui emploie 200 salariés, avait été jugé dangereux par l'inspection du travail, qui a saisi la justice faute d'avoir pu trouver un terrain d'entente avec la direction. Les problèmes concernent notamment les réseaux de gaz et d'électricité. Si Duralex n'obtempère pas, la société devra payer une astreinte de 500 euros par jour de retard pendant deux mois, et une nouvelle action en justice pourrait suivre.

# De plus en plus d'entreprises s'échangent leurs flux de matière et d'énergie

- Une quarantaine de zones d'activité s'est lancée dans l'écologie industrielle, selon une étude de l'association Orée.
- Les synergies entre entreprises dégagent des économies de coût, mais exigent encore des aides publiques

## INDUSTRIE

Mathieu Quiret  
mquiret@lesechos.fr

Au début des années 2000, moins de dix démarches d'écologie industrielle et territoriale étaient recensées sur le territoire français. Aujourd'hui, une quarantaine poussent dans l'Hexagone. C'est le vent d'optimisme que souffle l'association Orée dans l'inventaire des projets qu'elle s'apprête à publier à la fin du mois.

Qu'ils soient lancés par les entreprises ou les collectivités territoriales, ces projets n'ont généralement qu'un seul but : valoriser entre industriels locaux leurs rejets de matières premières et leurs pertes d'énergie en connectant ces flux entre eux. Aux pionniers de la zone industrielle de Dunkerque ou de Troyes succèdent aujourd'hui de nouveaux acteurs comme la zone d'activité Jean Mermoz à La Courneuve en région parisienne, où une vingtaine d'entreprises ont étudié 25 synergies possibles.

Nathalie Boyer, directrice générale de l'association Orée qui accompagne tous ces projets, juge très positivement les objectifs qui sont sortis de la dernière conférence environnementale qui a fait de l'économie circulaire l'une de ses priorités. En particulier la définition d'une stratégie nationale et l'intégration du sujet dans les contrats de plan Etat-région. Pour elle, c'est aux régions de se saisir de ces

« La France n'organise aujourd'hui que le cycle des déchets. Elle devra organiser demain les flux de matériaux pour de meilleures synergies avec les industries qui les utilisent. »

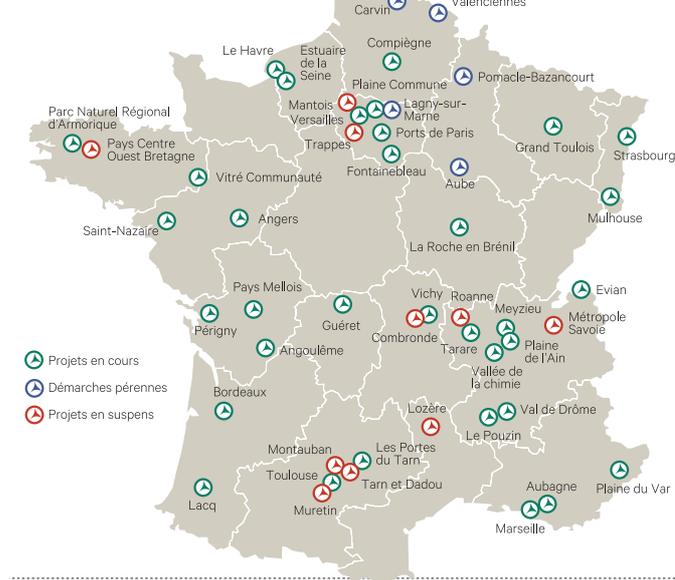
JEAN-MARC AYRAULT  
Premier ministre

opportunités comme vient de le faire Rhône-Alpes, qui a sélectionné deux territoires. Il s'agit de la zone industrielle lyonnaise de Meyzieu, qui compte 190 entreprises, et de la biovallée autour de Die, dans la Drôme. Ils profiteront d'une aide pour financer l'étude et l'animation de ces expériences.

François-Michel Lambert, le député EELV des Bouches du Rhône qui a lancé l'Institut de l'économie circulaire il y a un an n'en revient pas non plus de la prolifération des initiatives de terrain. « Les entreprises ont compris la nécessité d'économiser les ressources naturelles et de réduire notre dépendance aux importations » explique-t-il.

**Encore des irréductibles**  
En revanche, l'Élu se dit très déçu par la conférence environnementale qui a réduit le sujet à la simple gestion des déchets. « Je suis frustré que Bercy et un dernier carré d'opposants bloquent tout », accuse-t-il. L'Etat devrait selon lui faire évoluer les mentalités, en particulier en actionnant le premier levier de la commande publique. Il cite l'entreprise Durance Granulat à Gardanne près d'Aix-en-Provence, dont les ventes contiennent 50 % de granulats tirés des déchets de chantier concassés du Pays d'Aix. « L'entreprise

## Les projets d'écologie industrielle



m'assure qu'ils pourraient monter à 80 %, car la ressource est suffisante dans la région, mais seuls les clients privés acceptent le recyclé. Les marchés publics restent réticents. L'Etat doit faire changer les mentalités. »

Pour Nathalie Boyer, les mentalités doivent aussi évoluer du côté des entreprises, qui sont réticentes pour des raisons de confidentialité à partager leurs données de flux, la première des étapes. Elle assure pourtant que les expériences les plus anciennes, comme celle de Troyes dégagent des économies permettant d'alléger les charges des clubs d'entreprises.

Mais Nathalie Boyer ne cache pas non plus que de nombreux projets échouent dans l'étape d'après, une fois le diagnostic réalisé, un exercice au coût suffisamment modéré (de 100 à 150.000 euros) pour être lancé facilement. La mise en place des synergies concrètes bute alors souvent sur le manque d'animation qui décourage les entreprises. Orée espère donc que la relance de la dynamique suscitera des vocations. « Il y a une mode actuellement, voire une petite bulle puisque de nombreux bureaux d'études se positionnent sur ce marché de l'accompagnement » prévient-elle quand même.

**Retrouvez l'interview de Nathalie Boyer sur lesechos.fr**

**À NOTER**  
L'Institut de l'économie circulaire organise le 6 novembre à Paris les premières rencontres parlementaires sur le sujet, présidées par Chantal Jouanno, sénatrice de Paris, ancienne secrétaire d'Etat à l'environnement.

## Aubagne prépare un « site productif durable »

Une quarantaine de producteurs marseillais étudient les synergies possibles dans les matériaux d'emballage.

Paul Molga  
— Correspondant à Marseille

L'agglomération d'Aubagne rêve de faire de sa zone industrielle des Paluds, à quelques kilomètres de Marseille, « un site productif durable ». Une quarantaine d'entreprises industrielles participent, depuis quelques semaines, à l'élaboration de ce projet qui doit permettre de créer un écosystème circulaire.

L'étude de diagnostic a identifié une dizaine de catégories de déchets dans les entreprises pilotes. Telle entreprise jette des cornières de protection plastique qu'une autre doit acheter ; telle autre utilise des housses plastique du même gabarit que celles de sa voisine... Le programme, supervisé par le service d'aménagement et de développement durable de la communauté d'agglomération du pays d'Aubagne, veut les rapprocher. « Au total, une cinquantaine de points de convergence ont été identifiés, dont une dizaine intéresse un nombre suffisamment important d'entreprises pour faire l'objet d'une démarche collective », détaille sa directrice, Joëlle Laborier. La première réunion de travail s'est tenue cette semaine. Elle envisage, par exemple, de grouper certains achats de produits génériques pour optimiser les possibilités de réemploi, ou d'alimenter les chaudières à bois industrielles de déchets de palettes.

**Des précurseurs vertueux**  
Le site ne part pas de rien. Sensibilisé par l'association de la zone, des entreprises ont déjà mis en place des pratiques d'écologie industrielle. Le producteur de poches médicales Sartorius Stedim a mis en place un local destiné au tri des déchets valorisables ou réutilisables, dans lequel les salariés sont invités à vérifier si une fourniture d'occasion y est disponible avant de passer de nouvelles commandes. Chez le producteur de cosmétiques Pacifique Sud, l'emballage des cartons de matière première est utilisé comme produit de calage pour les expéditions. Cemex transfère pour sa part le béton perdu retourné par ses clients jusqu'à une carrière voisine, où il est concassé en granulats pour les sous-couches de chaussée. La Provençale d'Aluminium donne les grandes palettes dont elle n'a plus usage à sa voisine Eurocolor, qui les remet dans le circuit de transport de marchandises... Reste à généraliser ces comportements vertueux. « Il y en a pour des années », souffle Joëlle Laborier. ■

# 176 %

L'AUGMENTATION DU COÛT des métaux depuis l'an 2000, alors que la progression était de 2 % au XX<sup>e</sup> siècle, selon un rapport sur les ressources naturelles publié par McKinsey en septembre.

## A Périgny, 55 sociétés jouent l'innovation tous azimuts

La zone d'activité multiple les symbioses de flux grâce à des développements de produits avec des laboratoires de la région.

Pour l'association Orée, l'écologie industrielle de Périgny, près de La Rochelle, est l'une des démarches les plus dynamiques actuellement. Cette zone d'activité, la plus importante de Charente-Maritime, s'étend sur 300 hectares et compte 250 sociétés. En 2011, sous l'impulsion de son club d'entreprises, une quarantaine de PME s'est lancée au sein du réseau Biotop dans l'échange de flux de matière et d'énergie. L'identification des principaux a permis d'en isoler 457 dans les matériaux, 120 pour l'énergie et une soixantaine pour l'eau. Le réseau a

ensuite cherché des symbioses sous l'impulsion d'un animateur. Ce poste est rémunéré grâce à une subvention de 120.000 euros par an venant des collectivités. « L'animateur est la clé d'une telle démarche, la mobilisation des entreprises est un travail quotidien », assure Alexandre Pétrozzi, chef du projet Biotop.

Pour diminuer la dépendance de Biotop aux subventions, le club a introduit depuis cette année des cotisations de 50 à 300 euros par participant, complétées par des prestations de formation à l'extérieur de la zone. Pour Alexandre Pétrozzi, l'écologie industrielle exige encore des aides publiques, les économies ou la revente des flux ne suffisent pas à équilibrer encore le modèle. D'autres économies de coûts sont dégagées grâce à la mutualisation de

services environnementaux comme la collecte des palettes, des déchets électroniques, etc. En tout, les synergies dégagent 20.000 euros d'économies par an. La démarche est suffisamment convaincante pour qu'une quinzaine d'entreprises ait rallié le mouvement cette année, pour seulement deux départ.

### ● RÉUTILISATION DES SACS À CAFÉ

Merlin est un gros torréfacteur de la région qui n'avait pas d'exutoires pour les milliers de sacs de café qu'il reçoit. Biotop a développé avec des centres de recherche et les PME locales Ovive et l'Atelier du végétal un tapis de végétalisation pour les toitures vertes. En parallèle, un substrat de culture a été conçu à partir des coquilles de

moules des mytiliculteurs du littoral, des déchets de l'industrie landaise du bois, du marc de café de Merlin et des chutes de plusieurs briquetiers. D'après Alexandre Pétrozzi, cette solution en cours de commercialisation auprès des architectes et des collectivités rencontre un bon écho grâce à son origine 100 % recyclée.

### ● SYMBOSE DE PVC

Periplast, situé à Périgny, affirme être le seul en France à fabriquer des tubes réalisés à 100 % à partir de PVC recyclé. Biotop a mis en place une récupération des rebuts de PVC d'autres industriels de la zone qui sont désormais valorisés chez Periplast. La première collecte de 250 kg qui avait été réalisée en 2012 est passée cette année à 450 kg.

### ● VALORISATION DES « BIG BAGS »

Le fabricant de produits bio LEA Nature transmet un millier de « big bags » à Ovive, qui les réutilise pour collecter les déchets ostréicoles, évitant 3 tonnes de déchets sur un an.

### ● TRANSFORMATION DE CARTONS

Rhinos distribue des cadeaux d'affaires pour le compte de ses clients. Depuis mai, la PME récupère les cartons usagés de quatre voisins et les transforme en gaufrettes de calage pour expédier ses produits.

### ● DE LA BLOUSE AU CHIFFON

Une blanchisserie de textiles hospitaliers confie ses tissus reformés à une entreprise de réinsertion qui en fait des chiffons. ■



## BIOTOP récompensé par un Trophée Croissance Verte - Innovation

[ publié le 13 décembre 2013 ]



Le Club d'Entreprises de Périgny a reçu, le 28 novembre 2013, lors du Salon de la Croissance Verte, le Trophée Croissance Verte et Innovation dans la catégorie « Coup de cœur ».

Ce Trophée récompense plus particulièrement un projet multi-partenarial (Atelier du Végétal, Ovive, CRITT Horticole) développé dans le cadre du projet d'écologie industrielle et territoriale BIOTOP que le Pôle accompagne depuis son début : MELTING POT®.

MELTING POT® correspond à la première solution de toiture végétalisée 100% recyclée. Elle se compose :

- D'un substrat conçu à partir de déchets ou coproduits issus majoritairement d'entreprises de la zone industrielle de Périgny (coquilles de moules, marc de café, fibres de bois, brique concassée) ;
- D'un tapis pré-végétalisé réalisé à partir de sacs à café recyclés en toiles de jute.

Comme énoncé par Brice RODRIGUEZ (Atelier du Végétal), les toitures végétalisées sont un moyen naturel « de protéger le bâtiment, de gérer les eaux pluviales, de faire de la biodiversité, de lutter contre le réchauffement climatique ». En utilisant essentiellement des coproduits locaux (qui se substituent au tourbes et autres matières minérales habituellement utilisées), cette solution permet de « rendre cohérent le fait de végétaliser les toitures », et ceci « à des coûts très intéressants ».

Pour plus d'informations sur la solution MELTING POT® : <http://www.melting-pot.fr/>

Retrouvez mois par mois toutes les avancées du projet BIOTOP sur site du Pôle Eco-Industries, onglet « [Ecologie Industrielle](#) ».

avec le concours financier  
de la Région Poitou-Charentes



### Agenda

> Mercredi 26 mars 2014  
à Niort  
**Rendez-Vous du Pôle «  
Economie Circulaire»  
le 26 mars 2014 à Niort**

> Jeudi 27 mars à  
Poitiers  
**Soirée de l'innovation  
sur les mesures fiscales  
: CIR, JEI, CII & CICE.**



### Services

rechercher mots clés



S'abonner